

**AVIS PUBLIC**

**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

**PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION  
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE AU 845, AVENUE CRÉMAZIE**

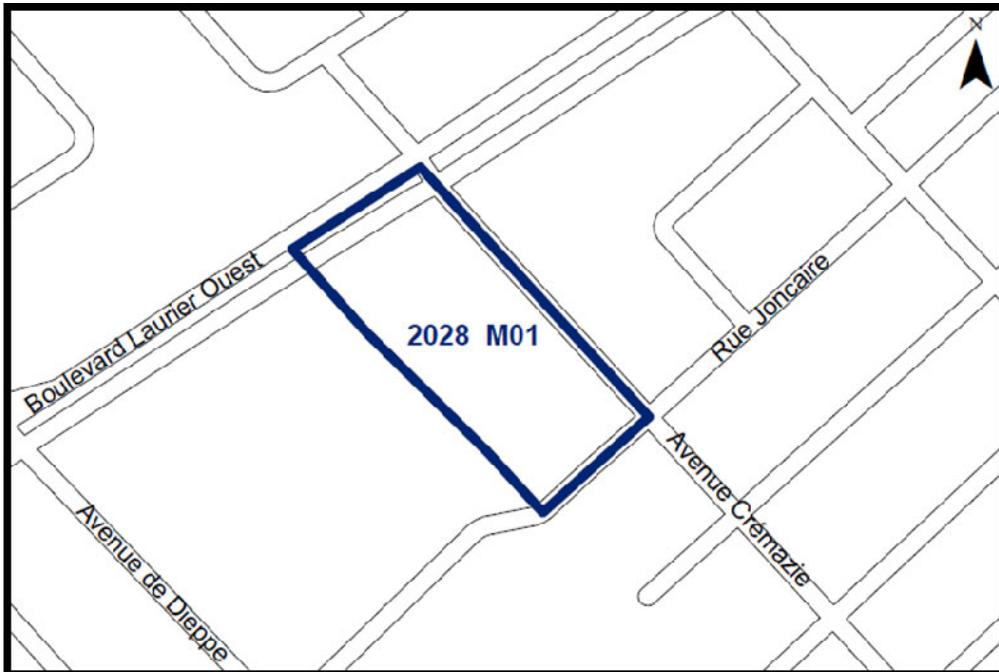
La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption du projet de résolution numéro 23-371 en date du 5 juin 2023, tiendra une assemblée publique de consultation le **19 juin 2023**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

La demande concernant ce projet particulier (PPCMOI) vise à permettre la délivrance d'un permis de construction pour un immeuble de 38 logements au **845, avenue Crémazie**.

La nature de ce projet particulier se résume comme suit :

Résolution	Nature du projet
Résolution 23-371 (district Douville)	<p>La construction d'une habitation multifamiliale de <b>38 logements</b> au <b>845, avenue Crémazie</b> (lot 1 967 426), dans la zone d'utilisation mixte 2028-M-01, ayant les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une hauteur de 14,3 mètres;</li> <li>- une marge avant minimale donnant sur l'avenue Crémazie de 5,56 mètres;</li> <li>- l'empiètement des balcons en cour avant donnant sur l'avenue Crémazie et sur la rue Joncaire de 1,80 mètre;</li> <li>- un rapport plancher/terrain à 1.75;</li> <li>- un pourcentage de maçonnerie de 63 %;</li> <li>- une aire de stationnement extérieur dont la largeur minimale de l'allée d'accès et la largeur minimale de l'entrée charretière bidirectionnelle sont réduites respectivement à 5,90 mètres chacune, ainsi que la largeur d'une allée de circulation bidirectionnelle réduite à 5,7 mètres;</li> </ul> <p>le tout conformément aux documents graphiques préparés par Monsieur Pierre-Luc Laprade, architecte à l'Atelier 9506 inc., soumis le 6 juillet 2021.</p>

La zone 2028-M-01 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée de ce projet est diffusée à l'adresse Internet suivante : <https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450-778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 7 juin 2023.

La greffière de la Ville,

Crystel Poirier, LL.L, OMA